

# F.S.U. 88

## Bulletin de la Fédération Syndicale Unitaire des Vosges

EDITO

### Un congrès et après ...

La FSU88 s'est réunie en congrès le 22 novembre. Ce fut un temps de bilan, de réflexions, de débats et de perspectives. La diversité de la FSU est une richesse : de l'écologie à la réforme des retraites, du lycée 4.0 à l'inclusion à tous les niveaux, des problèmes dans l'enseignement agricole à l'éducation à la Paix ...

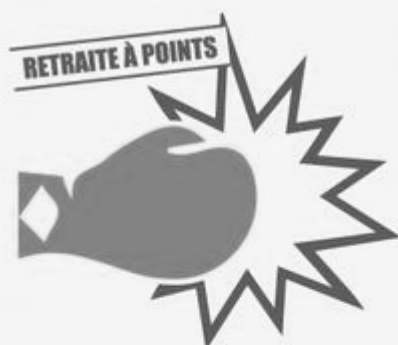
Il faut reconnaître que, malgré l'injonction du Président de la République à voir les éléments positifs de sa politique, nous avons eu bien du mal à en trouver.

Les sujets qui fâchent sont nombreux, mais est-ce bien surprenant avec un gouvernement dont la tâche principale est la mise à mal du service public.

La FSU l'a toujours dit et répété, le rôle des organisations syndicales est de mettre en place les moyens de lutter et contester les politiques qui ne sont pas en accord avec notre vision de la société.

Libre à chacun d'occuper cet espace ....

Norbert GILET



LA RETRAITE À POINTS,  
ON VA S'EN OCCUPER  
JUSQU'AU DERNIER  
POINT.

Expéditeur :

FSU  
6 Maison des Associations  
Rue du Général Haxo  
88000 EPINAL

# P

P R E S S E

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE 

Déposé le le 03 12 2019

### SOMMAIRE

Page 1

Édito

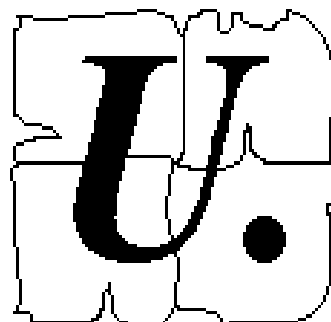
Page 2

AESH dans l'enseignement agricole.

Egalité homme/femme

Page 3

Page 4



Fédération Syndicale Unitaire

## Enseignement agricole: Des AESH mieux recruté.es, mieux rémunéré.es, mieux formé.es, mieux intégré.es ? Vraiment ?

De qui parle-t-on ? Assurément pas des AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap) de l'enseignement agricole, pourtant le deuxième système éducatif après l'Éducation nationale !

Le 4 novembre dernier, s'est tenue une grande conférence de presse sur l'école inclusive par le gouvernement qui entend mettre en valeur sa politique d'inclusion et notamment ses décisions pour l'amélioration de la situation des AESH.

Étaient présent.es Sylvie Cluzel, secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation Nationale ; était absent Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture ou son représentant.e !

Et pour cause, qu'aurait-il pu annoncer ?

- que malgré une alerte et des saisines répétées du Snetap-FSU, des AESH, pourtant présent.es dès la rentrée, n'ont toujours pas

de contrat correctement rédigé avec 3 années de contrat, 41 semaines et une rémunération minimale identique à celle des AESH de l'Éducation Nationale !

- que des AESH n'ont toujours pas droit à une rémunération prenant en compte leur expérience !

- que son ministère tarde à faire explicitement référence à une progression salariale identique à celle qui est préconisée à l'Éducation Nationale !

- que les AESH de l'enseignement agricole sont toutes et tous des travailleur.euses pauvres !

- qu'il n'existe toujours pas une véritable formation initiale digne de ce nom pour les AESH, obligation de l'employeur qui existe pourtant depuis 2014 !

- que des employeurs entendent s'affranchir des règles et contraindre les AESH à venir durant les vacances scolaires, faire du

« présentisme » au prétexte qu'ils ne peuvent être payé.es à ne rien faire sur 41 semaines !

- que ses services pourtant saisis dès le 24 septembre, n'ont toujours pas apporté les corrections nécessaires à la note de service, alors qu'ils reconnaissent la nécessité de le faire « au plus vite » !

- qu'aucun.e représentant.e du ministère de l'Agriculture ne fait partie du Comité national de suivi de l'école inclusive !

Manifestement oublié.es par leur ministère de tutelle, à défaut d'être leur employeur, les AESH ont demandé, par l'intermédiaire du Snetap-FSU, à être reçu.es le 20 novembre par le conseiller du ministre, le jour même où une intersyndicale du second degré appelait les AESH à se mobiliser pour l'amélioration de leurs conditions de travail et de rémunération.

### Faire de l'égalité une réalité : un combat qui reste à mener et à gagner !

Dans un contexte de forte mobilisation contre les violences faites aux femmes, la prise de conscience de la société et de l'Etat, espérons-le sincère, amène à réfléchir sur ce principe fondateur de la République. « Liberté, Egalité, Fraternité » : quel beau projet que celui d'une poignée de révolutionnaires pour créer une société fraternellement unie sans distinction d'origines, de sexe, de statut ou de richesses ! Malheureusement, force est de constater que près de 200 ans plus tard, cet idéal est encore loin d'être atteint !

#### Qu'en est-il dans la Fonction publique ?

On le sait, les femmes nombreuses dans la FP souffrent encore d'un traitement inégalitaire (carrières incomplètes, temps partiels plus nombreux, accès moindre aux postes de responsabilités, désavantage flagrant pour la pension de retraite...). Depuis mars 2018, la FSU a participé activement à toutes les étapes de l'élaboration d'un protocole d'accord relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes dans la Fonction publique. Il s'agit maintenant de dépasser les logiques d'intentions : en signant ce protocole, les employeurs publics s'engagent explicitement à un devoir d'exemplarité et la FSU et ses militant.es s'engagent à exiger que les employeurs respectent les décisions du protocole.

Le protocole contient 5 axes :

**Axe 1 :** renforcer la gouvernance des politiques d'égalité avec la création de référent-es Egalité élus et formés qui auront un rôle d'alerte, d'information et de conseil, avec l'évaluation des dirigeant.es sur la mise en œuvre du plan...

**Axe 2 :** créer les conditions d'un égal accès aux métiers et aux responsabilités par la formation, la féminisation des jurys, en élargissant les dispositifs de nomination équilibrée aux emplois de direction et d'encadrement...

**Axe 3 :** supprimer les situations d'écarts de rémunération et de déroulement de carrière avec une méthodologie commune pour le 3 versants de la FP, en neutralisant l'impact des congés familiaux et parentaux et garantissant le respect de l'égalité dans les procédures d'avancement...

**Axe 4 :** mieux accompagner les situations de grossesse, la parentalité et l'articulation des temps de vie professionnelle et personnelle en reconnaissant la co-parentalité, la possibilité d'utiliser 3 ASAS pour se rendre à 3 des 7 RDV obligatoires pendant la grossesse ...

**Axe 5 :** renforcer la prévention et la lutte contre les violences sexuelles, le harcèlement et les agissements sexistes : création de dispositifs de signalement, de traitement et de suivi, accompagnement et soutien aux victimes, responsabilisation de l'employeur dans la conduite des sanctions disciplinaires...

**Alors maintenant à nous d'agir pour faire respecter ces droits pour toutes et tous à l'Egalité !**

EPINAL

Crédit  Mutuel

SAINT DIE

44 rue de la Clé d'Or  
88000  
EPINAL

Enseignant  
www.cme.creditmutuel.fr

17 rue Col J.PIERRE  
88100  
SAINT DIE

Tél : 0 800 800 480

Service & appel gratuits / Du lundi au samedi de 8h à 20h

Directeur de la Publication : Joël TONDON

FSU Vosges 6 Maison des associations Rue du général Haxo 88000 EPINAL

Tel: 03 29 35 40 98

E-mail : fsu88@fsu.fr

Site FSU Vosges : http://sd88.fsu.fr

Trimestriel - Abonnement : 4€ - Prix au Numéro: 1€ - Imprimé par nos soins

N° ISSN : 1259-2501 - N° CPPAP : 1021 S 07553 - Dépôt légal 4ème Trimestre 2019

Ce bulletin vous a été envoyé grâce aux fichiers informatiques des syndicats de la FSU du département des Vosges. Conformément à la loi du 08-01-78, vous pouvez y avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant à celle-ci.

## Retraite : des éléments de compréhension

### Rapport du COR :

#### *Un prétexte pour des mesures régressives avant même la retraite par points*

Le Conseil d'orientation des retraites (COR) a remis au Premier ministre, le 21 novembre prochain, un rapport commandé par ce dernier sur le déficit des régimes de retraites en 2025-2030. D'après les informations que nous avons pu recueillir, ce rapport prévoit un déficit des régimes de retraites allant de 0,3 % à 0,7 % de PIB. Ces chiffres sont en réalité similaires à ceux contenus dans le rapport de juin 2019. Ce rapport n'apporte aucun élément nouveau susceptible de justifier de nouvelles mesures régressives. Il apparaît comme une stricte opération de communication.

#### *Un déficit organisé pour justifier une dégradation des retraites pour toutes et tous*

Ce déficit est tout d'abord construit de toutes pièces. Le COR lui-même souligne que « le solde financier du système de retraite [...] dépend de manière cruciale de la convention [comptable] retenue ». Il acte ainsi que « la part des ressources consacrées au système de retraite dans le PIB diminue sur la période de projection ». Ce déficit est mis en scène pour présenter des scénarios permettant, par divers moyens, d'augmenter l'âge effectif de départ en retraite et/ou de baisser le niveau des pensions. Alors que le gouvernement prétendait épargner les générations anté-

rieures à 1963, il apparaît désormais qu'elles seront touchées, au même titre que les autres, par des baisses du niveau des pensions présentées dans le rapport du COR à la demande du Premier ministre. Quel que soit notre régime ou notre âge, nous serons bien toutes et tous concernés par cette réforme des retraites. Pourtant le COR note que les réserves du système de retraite sont évaluées à 5,6 % PIB, largement suffisantes donc pour passer le cap de 2025. De plus, le COR est bien obligé de reconnaître que l'équilibre financier pourrait facilement être atteint par une hausse modeste des cotisations : en moyenne, 1 point de cotisation supplémentaire à l'horizon 2025. Même en se basant sur les évaluations de déficit du rapport, la situation, on le voit, n'a rien de dramatique.

#### *Une baisse programmée du niveau des pensions*

La baisse généralisée du niveau des pensions qui s'annonce est la conséquence logique du choix du gouvernement, fondamental mais jamais discuté, de plafonner les dépenses de retraites, au maximum, à leur niveau actuel (13,8 % du PIB). La proportion de retraité·e·s dans la population augmentant, c'est leur appauvrissement qui est ainsi programmé. La capitalisation deviendrait ainsi dans cette logique un complément indispensable pour les générations les plus jeunes... pour celles et ceux qui en auraient les moyens. Cette baisse du niveau des pensions, déjà pro-

grammée par les « réformes » passées, serait encore aggravée si le projet de système par points était mis en œuvre. Il diminuerait en effet automatiquement le taux de remplacement (pension/salaire) pour toute augmentation de l'espérance de vie. Les retraites et les retraité·e·s des générations à venir deviendraient ainsi une variable d'ajustement des finances publiques. Le réseau retraites Une baisse programmée du niveau des pensions Remettre en cause ce dogme du plafonnement des dépenses de retraites est donc une nécessité pour éviter la dégradation de nos retraites. Les solutions de financement ne manquent pas.

#### *Le choix d'une société solidaire*

Derrière la question des retraites, il y a un choix de société. Nous voulons une société où la notion de solidarité intergénérationnelle ne soit pas un vain mot, une société où nous ne serons pas obligé·e·s de travailler jusqu'à n'en plus pouvoir pour le plus grand bénéfice des actionnaires, une société qui en finisse avec le chômage et la précarité. C'est aussi cela qui se joue dans ce combat pour des retraites dignes. Le fatalisme n'est pas de mise, des solutions existent à condition de construire les rapports de forces nécessaires pour les imposer. C'est pourquoi l'appel à la grève et aux manifestations à **partir du 5 décembre** est décisif, et nous appelons à le suivre massivement.



**RETRAITE PAR POINTS**  
**RETRAITE EN MOINS**

**RÉSISTONS TOUS ENSEMBLE**

# La privatisation d'Aéroports de Paris soumise à référendum ?

## L'enjeu d'une mobilisation citoyenne !

Le gouvernement, obnubilé par son obsession de soumettre le modèle social français aux normes du néolibéralisme et de sa logique de marchandisation de tout ce qui procède du bien public, a mis à son agenda politique la privatisation totale d'Aéroports de Paris, aujourd'hui détenue à 50,6 % par l'État.

Les parlementaires d'opposition (de gauche mais aussi de droite) ont engagé, comme le prévoit la Constitution depuis 2008, un référendum d'initiative partagée contre cette privatisation.

Les motifs de cette démarche sont divers :

Pour certains, le transport aérien et ses infrastructures devraient relever du service public.

Pour d'autres, les aéroports de Paris relèvent plus simplement d'un intérêt stratégique qui ne peut être privatisé.

Dans les deux cas, il importe de **faire échec à la privatisation** totale d'Aéroports de Paris.

Pour parvenir à ce que cette privatisation soit soumise à référendum et donc à contrecarrer le dessein du gouvernement, il faut recueillir 4,7 millions de signatures parmi les électeurs et les électrices entre le 13 juin 2019 et le 12 mars 2020.

La FSU est opposée aux privatisations et à la marchandisation de tout ce qui devrait relever du service public.

Mode d'emploi à retrouver sur <http://fsu.fr/Referendum-Aeroport-de-Paris-mode-d-emploi.html>



Il faut se munir des papiers suivants :

- Carte d'identité ou passeport (obligatoire) : numéro – date de délivrance -département de délivrance.
- Carte d'électeur-trice (facultative mais utile car ce sont les données utilisées pour vous identifier sur la liste électorale)

Une adresse mail doit être saisie pour la confirmation.

### Qui peut participer ?

Tout-e citoyen-ne français-e inscrit-e sur la liste électorale de sa commune ou de son consulat, d'où l'exclusion de beaucoup de Français non-inscrits et de résidents non-citoyens.

### Comment et où ?

Deux possibilités :

- sur le site Internet dédié : [www.referendum.interieur.gouv.fr](http://www.referendum.interieur.gouv.fr)

- en remplissant un formulaire papier qui sera enregistré électroniquement par un-e agent-e de la commune la plus peuplée du canton (La Bresse, Bruyères, Charmes, Darney, Epinal, Gérardmer, Golbey, Mirecourt, Neufchâteau, Raon l'Etape, Remiremont, Saint-Dié, Le Thillot, Le Val d'Ajol et Vittel).

### PARTICIPEZ ET FAITES PARTICIPER

### AU REFERENDUM !

## FONCTION PUBLIQUE

Entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020 des premières mesures la Loi de Transformation de la Fonction Publique votée en août 2019, ces mesures sont très défavorables à nos statuts et risquent de fragiliser encore davantage les personnels, dont la souffrance au travail est pourtant désormais reconnue.

Diminution du périmètre d'action des **CAP** (Commissions Administratives Paritaires) et de leurs attributions : cette mesure va impacter les modalités du mouvement, puisque les CAP n'auront plus la connaissance préalable du projet de mouvement dans son ensemble, les commissaires ne siègeront plus face à l'administration pour garantir la transparence et l'égalité de traitement. L'agent ne pourra se tourner vers les CAP qu'à titre de recours, et, en cas de décision défavorable, vers le TA.

**Nos représentants syndicaux FSU continueront à accompagner les collègues, à condition que ces derniers transmettent les informations relatives à leur projet de mouvement. N'oubliez pas de nous faire remonter les informations !**

Fusion des CHSCT et des CTSD en une seule instance : le **CSE (Comité Social Economique)** dont le champ d'action reste à préciser, sachant que le risque est grand de voir les représentants syndicaux perdre leur mission de préconisation auprès de l'employeur.

Dans le second degré, les chefs d'établissement deviennent des « **managers de proximité** », avec possibilité d'user (et abuser ?) d'un nouvel arsenal disciplinaire couvrant les niveaux 1 et 2 des degrés de sanction, et ce de manière unilatérale !

Le début de la mesure expérimentale (pour 5 ans) de **rupture conventionnelle**, qui concernera tous les agents de la Fonction Publique : possibilité de départ volontaire avec une indemnité allant jusqu'à deux ans de salaire (dans l'attente du décret) et l'ouverture des droits à l'allocation chômage.

Cette liste est non exhaustive, mais permet de mettre en lumière les principales mesures qui vont impacter de manière négative l'ensemble de la profession ! Il faut décidément être sur tous les fronts face aux innombrables attaques du gouvernement !